

Bonjour,

Objet : Appel à la prudence et au respect des mesures sanitaires – Congé de Pâques / Accès au cégep le mardi 6 avril 2021

À l'aube du congé de Pâques qui commencera demain, et compte tenu du fait qu'il y a relâche de cours le mardi 6 avril, nous faisons appel à la prudence de toutes les étudiantes et de tous les étudiants, particulièrement celles et ceux qui prévoient quitter la Manicouagan pour retourner dans leur région d'origine dans le contexte actuel de la COVID-19. Puisque la situation est très préoccupante dans certaines régions et afin de limiter la propagation du virus, nous tenons à vous rappeler à quel point il est essentiel et important de respecter soigneusement toutes les mesures mises en place dans la région où vous résidez. De plus, comme recommandé par le CISSS de la Côte-Nord lors de son point de presse du mercredi 31 mars, nous vous invitons à effectuer un test de dépistage à votre retour et avant de réintégrer le cégep. Nous vous conseillons de prendre, dès maintenant, rendez-vous pour un test de dépistage au 1 877 644-4545. Demeurons vigilants et responsables quant à la situation actuelle. Il revient donc à chacune et à chacun d'entre vous de prévoir son retour à Baie-Comeau en conséquence de façon à être en mesure d'assister à vos cours le mercredi 7 avril.

Collectivement et individuellement, nous avons toutes et tous un rôle à jouer si nous désirons demeurer en présentiel pour cette dernière portion de l'année scolaire.

Veillez noter que le cégep sera accessible si vous désirez y venir le mardi 6 avril afin de réaliser des travaux.

Bon repos et au plaisir de vous retrouver en santé!

Marc Rochette, directeur des études